



CAMPUS PARIS

DU 08 AU 10 JUILLET 2025
CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

Avec le concours des professeurs
de l'Université Paris-Panthéon-Assas

2.5 JOURS DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET DIGITAL · 3 SOIRÉES
PLÉNIÈRES - ATELIERS - NETWORKING - DÉCOUVERTES CULTURELLES

- DEMI-JOURNÉE : 200€ HT
- JOURNÉE : 300€ HT
- 2,5 JOURS : 450€ HT



LES SOIRÉES AFTERWORK DE CAMPUS 2025

CONVIVIALITÉ, CULTURE ET RENCONTRES

Campus 2025, c'est aussi une expérience humaine et festive, rythmée par trois soirées incontournables, organisées au cœur de la Cité Internationale Universitaire de Paris.

L'accès à la partie culturelle est proposé au tarif de 25 €, y compris pour les inscrits au Campus. Pour les personnes non inscrites au Campus, ce tarif inclut également l'accès au cocktail.

MARDI 8 JUILLET À 21H00 : REPRÉSENTATION THÉÂTRALE « LA SOURICIÈRE »

Pièce policière d'Agatha Christie

Un huis clos au manoir de Monkswell, isolé par la neige. Mais quel est donc le lien entre les occupants de cette maison d'hôtes et le meurtre de madame Maureen Lyon survenu à plusieurs kilomètres de là ? C'est ce que devra découvrir le jeune inspecteur Trotter au cours d'une enquête pleine de rebondissements impliquant des suspects à la fois étranges, déroutants et mystérieux !

Comédiens et metteur en scène, tous AVOCATS :

AAA - Acteurs Avocats Associés - Association Culturelle du Barreau de Paris acteursavocatsassociés@yahoo.com

Distribution, par ordre alphabétique :

Anne-Sophie Derôme, Gilles Galvez, Olivier Guidoux, Nathalie Hélène Guyot, Fabienne Havet, Adrien Pelon, Timothée Phelizon, Patrick Vilbert.
Mise en scène : Mathilde Jouanneau.



MERCREDI 9 JUILLET À 20H30 : PROJECTION - DÉBAT : «MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN»

Tout public

En 1963, Esther met au monde Roland, petit dernier d'une famille nombreuse. Roland naît avec un pied-bot qui l'empêche de se tenir debout. Contre l'avis de tous, elle promet à son fils qu'il marchera comme les autres et qu'il aura une vie fabuleuse. Dès lors, Esther n'aura de cesse de tout mettre en œuvre pour tenir cette promesse. À travers des décennies d'épreuves et de miracles de la vie, ce film est le récit d'une histoire vraie, drôle et bouleversante, celle d'un destin incroyable et du plus grand amour qui soit : celui d'une mère pour son enfant.



JEUDI 10 JUILLET :

Une grande soirée de clôture viendra marquer la fin de cette édition autour d'un cocktail festif. Cette soirée est ouverte à tous les participants du jeudi, et sur inscription.

INFORMATIONS PRATIQUES ET TARIFAIRES

Cité internationale universitaire de Paris - 17 boulevard Jourdan - 75014 PARIS

1/ NOUVEAUTÉ 2025 : TARIFICATION FORFAITAIRE SIMPLIFIÉE

Cette année, CAMPUS AVOCAT vous propose une nouvelle formule plus souple et avantageuse.

L'achat d'un PASS par le Participant lui donne accès aux prestations suivantes, incluses de plein droit :

- le service de restauration des pauses et du midi
- le cocktail afterwork

En revanche, la participation à la représentation théâtrale programmée en soirée n'est pas incluse dans le PASS. Pour y assister, le participant devra acquérir un PASS Soirée Afterwork spécifique, en supplément.

PASS ½ JOURNÉE
(3 heures de formation validées)
200 € HT

PASS JOURNÉE
(6 heures de formation validées)
300 € HT

PASS 2,5 JOURS
(15 heures de formation validées)
450 € HT

2/ PRISE EN CHARGE PARTIELLE PAR LE FIF PL WWW.FIFPL.FR

Les sessions de formation peuvent faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par le FIF PL, sous certaines conditions :

- Le participant doit être à jour de ses cotisations URSSAF.
- La demande de prise en charge doit être effectuée avant le début de la formation, via le portail en ligne du FIF PL.
- La facture vaut convention de formation et une attestation de présence vous seront transmises pour compléter votre dossier.

Il est impératif de faire la demande individuellement.

À noter : Les droits d'inscription ne donnent pas lieu à une prise en charge automatique. La décision revient au FIF PL.

3/ PASS SOIRÉE AFTERWORK

Cette édition vous invite à prolonger l'expérience autour de soirées culturelles accessibles à tous les participants, ouvertes par un cocktail convivial.

Participation soirée : 25 € HT / personne et par soirée.

4/ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs journées en fonction de vos disponibilités.

Si vous choisissez le Pass 2,5 jours, vous bénéficiez d'une plus grande souplesse : vous pourrez réserver vos formations ultérieurement, y compris sur place, dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions sont validées dans la limite des places disponibles et à réception du

règlement total, avant l'événement.

Une fois votre inscription confirmée, vous recevrez un lien pour télécharger votre facture, logée dans votre espace personnel.

5/ VALIDATION DE LA FORMATION

La validation des heures au titre de la formation continue obligatoire (FCO) dépend de votre inscription préalable et de votre présence effective. Pour les blocs duo, la présence est indispensable aux deux ateliers de formation d'1h30 chacun pour valider des heures de FCO :

- **En présentiel :** badge à flasher impérativement à l'entrée de chaque salle (Rejoignez votre salle 5 mn avant, pour que votre badge soit flashé).
- **En distanciel :** connexion dès le début de la session et présence obligatoire, via le contrôle de votre connexion durant, toute la durée de la formation.

Pour les avocats inscrits au Barreau de Paris :

À l'issue du Campus, LEXPOSIA remettra au barreau de Paris, un fichier complet des présents. Ainsi, vos heures seront ensuite automatiquement intégrées à votre compte FCO (via avocatparis.org).

Avocats non-inscrits au barreau de Paris :

Une attestation sera disponible à télécharger dans votre espace personnel afin de permettre la déclaration auprès de votre barreau.

6/ CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION

Les heures de formation suivies dans le cadre de Campus Avocat sont éligibles au crédit d'impôt formation pour les dirigeants d'entreprise, dans les conditions définies par l'article 244 quater M du CGI.

Le crédit d'impôt est plafonné à 40 heures par an et est doublé pour les micro-entreprises.

Pour plus de détails sur les montants, conditions et déclarations :
Consultez les infos sur impots.gouv.fr

7/ CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le choix des sessions reste libre dans la limite des places disponibles. Tout participant sur place doit être badgé, pour des raisons de sécurité, même ceux qui souhaitent visiter les annonceurs doivent se munir d'un LAISSER PASSER EXPO

(Accès gratuit sur pré-inscription obligatoire).

PROGRAMME 2025

MARDI 08 JUILLET

14:00	14:00 - 16:00 RPVA : regards croisés sur la pratique et sa réforme Anne-Sophie Begey, Charles Simon	14:00 - 14:45 Plénière : Compétitions de l'avenir : intelligence humaine contre artificielle dans les métiers du droit, jusqu'où ? Pierre Hoffman, Pierre Yves Gautier, Jacques Boulard				
15:00		15:00 - 17:00 La nouvelle procédure d'appel, tentatives de simplification et de clarification Stéphane Fertier, Vincent Ribaut, Corinne Blery	15:00 - 17:00 Actualités des procédures civiles d'exécution Grégoire Azzaro, Pauline Breuzet-Richard	15:00 - 17:00 Cours d'assises ou Cours Criminelles Départementales : conséquences sur les droits de la défense Clarisse Serre	15:00 - 17:00 Tout ce que vous avez voulu savoir sur la déontologie (sans jamais oser le demander) Bénédicte Graulle	15:00 - 17:00 Atelier sur l'actualité des vices du consentement (obligation précontractuelle d'information - dol - erreur - violence économique) Kyum-Chan Lee, Florian Dessault
16:00	16:00 - 18:00 Droit au respect de la vie privée, Droit au procès équitable Joël Grangé, Roger Koskas					
17:00		17:15 - 19:15 Fondamentaux devant le tribunal judiciaire et réformes des fins de non-recevoir Olivier Saumon, Marguerite Aynes	17:15 - 19:15 Transferts du contrat de travail et mises à disposition du personnel Benjamin Desaint	17:15 - 19:15 L'action en justice au sein de la copropriété : actualité de Jurisprudence Patrick Baudouin, Jérôme Chamard	17:15 - 19:15 Actualités du droit patrimonial de la famille Michel Grimaldi, Hélène Poivey Leclercq	17:15 - 19:15 La protection sociale complémentaire Quentin Frisoni
18:00	18:00 - 20:00 Actualité du droit de la presse David Mayel, Nicolas Verly					
19:00						
20:00						
19:30 : AFTERWORK 21:00 : REPRÉSENTATION THÉÂTRALE «LA SOURICIÈRE»						

MERCREDI 09 JUILLET

09:00	09:00 - 11:00 L'avocat et la pratique du contentieux constitutionnel Floriane Beauchier de Montalembert, Guillaume Drago	09:00 - 12:00 BLOC 2 ATELIERS : Atelier 1 : Infractions sexuelles et consentement Atelier 2 : La prescription en droit pénal ou l'infraction imprescriptible Hélène Christidis, Marie-Laure Dosé, Charlotte Dubois, Edouard Verny, Caroline Viguié, Laure Beccau	09:00 - 12:00 BLOC 2 ATELIERS : Atelier 1 : Actualité des avant-contrats (pacte de préférence et promesse unilatérale de contrat) Atelier 2 : Actualité des sanctions de l'inexécution du contrat Thomas Genicon	09:00 - 12:00 BLOC 2 ATELIERS : Atelier 1 : L'actualité du droit commun de la responsabilité civile : le fait générateur Atelier 2 : L'actualité du droit commun de la responsabilité civile : l'indemnisation du préjudice corporel Le Floch Judith, Ebersolt Ansiau-Maxime, Dorothee Dibie	09:00 - 12:00 BLOC 2 ATELIERS : Atelier 1 : Savoir mobiliser la garantie de l'assureur ; conditions de garantie, déchéances et exclusions Atelier 2 : Maitriser le facteur temps dans les contentieux d'assurance ; prescription et forclusion Alexandra Cohen Jonathan, Stéphane Choisez	09:00 - 12:00 BLOC 2 ATELIERS : Atelier 1 : L'actualité fiscale sur la rémunération des managers dans les opérations de M&A Atelier 2 : TVA sur honoraires, TVA sur indemnités de litige, réforme de la facturation électronique, comment éviter les pièges François-Xavier Simeoni, Grégoire Person
11:00	11:00 - 13:00 Divorce, séparation : les premiers réflexes liquidatifs indispensables Anne-Laure Casado, Erika Guillot					
12:00						
13:00						
14:00	14:00 - 16:00 Les contentieux de la commande publique François Lichère, Sophie Lapisardi	14:30 - 16:30 Bien mener une enquête interne (gestion des alertes éthiques et rôle de l'avocat enquêteur) Christian Dargham, Eric Russo	14:30 - 16:30 Atelier sur l'Actualité du droit de la preuve Thomas Lambard, Alexandre Dahan	14:30 - 16:30 Actualité du droit des entreprises en difficulté Georges Teboul, Julie Molinie, Antoine Diesbecq, Philippe Roussel Galle	14:30 - 16:30 Le refus de renouvellement et ses suites Alain Confino, Gilles Hittinger Roux, Sarah Bros	14:30 - 16:30 Actualité jurisprudentielle et législative en assurance Patrick Meneghetti, Luc Mayaux, Ludovic Gayral
15:00						
16:00						
17:00	16:00 - 18:00 L'obligation de prévention par moyens renforcés Christine Blanc Laussel	16:45 - 18:45 Le PNACO - la loi NARCO : de l'intérêt de la centralisation des enquêtes à l'aune du PNAT, PNF... Archibald Celeyron, Eric Serfass, Diana Villegas	16:45 - 18:45 Actualité normative et jurisprudentielle en droit des sociétés François Dietrich	16:45 - 18:45 L'assurance responsabilité du dirigeant Sarah Xerri-Hanote	16:45 - 18:45 Réflexes en droit international privé : régime matrimonial et reconnaissance des décisions Jennifer Tervil, Vincent Egea	16:45 - 18:45 Les fondamentaux et subtilités de la procédure de divorce Muriel Cadiou, Stéphanie Hebrard
18:00						
19:00						
19:00 : AFTERWORK 20:30 : PROJECTION-DÉBAT : «MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN»						

JEUDI 10 JUILLET

09:00	09:00 - 11:00 La déontologie de l'avocat pénaliste (médiat, relations clients, relations magistrats et audience) Emmanuel Mercinier-Pantalacci, Pauline Le Monnier de Gouville, Matthieu Boissavv	09:00 - 11:00 Comment faire évoluer ma carrière au sein d'un cabinet d'affaires Christian Dargham	09:00 - 11:00 Loi attractivité - aspects de droit des sociétés Xavier Doumen	09:00 - 11:00 La contractualisation de la vulnérabilité : le mandat de protection future par acte d'avocat Gilles Raoul Cormeil, Charlotte Robbe	09:00 - 11:00 Baux commerciaux : actualité législative et jurisprudentielle Gilles Hittinger Roux, Marie-Laure Coquelet	09:00 - 11:00 Les outils juridiques du contentieux M&A (contentieux haut de bilan, entre associés et crises de gouvernance) Olivier Loizon, Élodie Valette Wlodkowski, Bertrand Kleinmann
11:00	11:00 - 13:00 Actualités de l'article 145 du CPC - les mesures de collecte de preuves avant procès Alexandre Kabski, Kami Haeri	11:15 - 13:15 La responsabilité pénale des agents publics et des élus : focus sur quelques spécificités et retour d'expérience Antoine Maisonneuve, Bérénice De Warren, Didier Rebut	11:15 - 13:15 Actualité en droit de la concurrence Yann Utzschneider	11:15 - 13:15 Actualité en droit bancaire et financier Julien Martinet, Thierry Bonneau	11:15 - 13:15 Les différents modules de restructuration Anne Le Quinquis	11:15 - 13:15 Télétravail - Panorama des dernières actualités juridiques clés Charlotte Michaud, Alix Guillin
12:00						
13:00						
14:00	14:00 - 16:00 Résoudre un contentieux patrimonial par la médiation et l'arbitrage Louis Degos, Carine Denoit Benteux, Elodie Mulon, Thomas Clay, Maximin De Fontmichel	14:30 - 17:30 Les relations collectives du travail Arnaud Martinon	14:30 - 17:30 Les fondamentaux du droit de l'urbanisme Gwenaël Le Fouler	14:30 - 17:30 BLOC 2 ATELIERS : Atelier 1 : Droit de la Propriété Intellectuelle et IA : le Règlement Européen porté et conséquence Atelier 2 : Cybersécurité et clauses contractuelles Justine Sinibaldi, Agathe Moulins, Vincent Varet, Frédéric Sardain, Jérôme Passa	14:30 - 17:30 BLOC 2 ATELIERS : Atelier 1 : Maitriser la notion de contrôle coercitif Atelier 2 : VIFS : l'articulation des procédures civiles et pénales Guillaume Barbe, Fadela Houari, Stéphane Haziza, Sophie Bardiau	14:30 - 17:30 Le partage judiciaire et transactionnel Claude Brenner, Patricia Simo, Jérôme Hayem
15:00						
16:00	16:00 - 18:00 Le devoir de loyauté du dirigeant Loïc Henriot					
17:00						
18:00						
19:00						
17:45 - 18:45 Plénière : L'État de droit : socle de la démocratie, enjeu pour les professionnels du droit Rémy Heitz, Didier Rebut, Julie couturier, Vanessa Bousardo						
19:00 : SOIRÉE DE CLÔTURE						